

**POSTES SPÉCIFIQUES ULIS (UNITÉS LOCALES D'INCLUSION SCOLAIRE)
DU MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE CRÉÉS OU VACANTS A LA RENTRÉE 2014**

Les enseignants du second degré souhaitant faire acte de candidature pour un poste en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) doivent renseigner la fiche de candidature pour un poste spécifique qui devra être retournée à l'établissement au plus tard le 4 avril 2014. Cette demande ne pouvant être exprimée sur SIAM, ils devront également compléter un dossier de mutation papier disponible sur demande par mail à l'adresse mvt2014@ac-dijon.fr

Il est rappelé que les candidats doivent être titulaires de la certification complémentaire 2 CA-SH. Ils seront reçus par une commission départementale après laquelle l'inspecteur d'académie DSDEN proposera un classement au recteur qui procèdera à la nomination

code	discipline	n°RNE	établissement	ville	observations
------	------------	-------	---------------	-------	--------------

Type poste : 4 - Lycée - LP - CLG Enseignement en ULIS

C0071	Professeur des écoles spécialisé	0580599L	Collège Adam Billaut	NEVERS	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ)</p> <p>Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLE avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution.</p> <p>Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation.</p> <p>Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. ÿ</p>
-------	----------------------------------	----------	----------------------	--------	---

code	discipline	n°RNE	établissement	ville	observations
C0071	Professeur des écoles spécialisé	0710042K	Lycée Vincenot	LOUHANS	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ)</p> <p>Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution.</p> <p>Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation.</p> <p>Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. ÿ</p>
C0071	Professeur des écoles spécialisé	0710061F	Collège Cassin	PARAY LE MONIAL	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ)</p> <p>Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution.</p> <p>Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation.</p> <p>Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. ÿ</p>
C0071	Professeur des écoles spécialisé	0711053J	Collège Bréart	MÂCON	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ)</p> <p>Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution.</p> <p>Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation.</p> <p>Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. ÿ</p>

code	discipline	n°RNE	établissement	ville	observations
C0071	Professeur des écoles spécialisé	0711135Y	Collège Saint-Exupéry	MONTCEAU LES MINES	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ)</p> <p>Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution.</p> <p>Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation.</p> <p>Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>
C0071	Professeur des écoles spécialisé	0711324D	Collège Centre	LE CREUSOT	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ)</p> <p>Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution.</p> <p>Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation.</p> <p>Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>
C0071	Professeur des écoles spécialisé	0711449P	Collège Henri Vincenot	LOUHANS	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ)</p> <p>Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution.</p> <p>Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation.</p> <p>Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>

code	discipline	n°RNE	établissement	ville	observations
C0071	Professeur des écoles spécialisé et toutes discipl. du 2nd degré et toutes disciplines du 2nd degré	0890030Z	Collège Mallarmé	SENS	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>
C0071	Professeur des écoles spécialisé et toutes discipl. du 2nd degré et toutes disciplines du 2nd degré	0890822K	Collège Maurice Clavel	AVALLON	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>
C0071	Professeur des écoles spécialisé et toutes discipl. du 2nd degré et toutes disciplines du 2nd degré	0710079A	LP Dolto	MONTCEAU LES MINES	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>

code	discipline	n°RNE	établissement	ville	observations
C0071 et toutes discipl. du 2nd degré	Professeur des écoles spécialisé et toutes disciplines du 2nd degré	0710080B	LP Dumaine	MÂCON	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>
C0071 et toutes discipl. du 2nd degré	Professeur des écoles spécialisé et toutes disciplines du 2nd degré	0891199V	Lycée Joigny	JOIGNY	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>
G0145 et toutes discipl. du 2nd degré	Option D et toutes disciplines du 2nd degré	0210006T	Lycée Clos Maire	BEAUNE	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>

code	discipline	n°RNE	établissement	ville	observations
G0145	Option D et toutes discipl. du 2nd degré	0210034Y	Collège Pasteur	MONTBARD	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation.</p>
G0145	Option D et toutes discipl. du 2nd degré	0211229X	Collège Monge	BEAUNE	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>
G0145	Option D et toutes discipl. du 2nd degré	0211230Y	Collège Jules Ferry	BEAUNE	<p>Poste spécifique vacant OUVERT A TOUTES DISCIPLINES (PREMIER ET SECOND DEGRÉ) Descriptif du poste : enseignement et coordination en ULIS. Poste à temps complet en ULIS collèges ou lycées (LEGT ou LP), dispositif accueillant des élèves handicapés. Le candidat doit assurer des heures d'enseignement conformément à son statut, et une mission de coordination du dispositif au sein de l'EPLÉ avec les partenaires médico-sociaux (SESSAD, IME, MDPH, enseignants référents ...), les parents et l'institution. Compétences requises : enseignant titulaire du 2CA-SH (option correspondant si possible au profil des élèves à besoins éducatifs particuliers) et/ou enseignant possédant une expérience professionnelle pédagogique auprès de jeunes élèves handicapés, avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi de 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap (en particulier les troubles des fonctions cognitives), être en capacité de travailler en équipe, selon des objectifs définis en concertation. Conditions d'exercice : il s'agit de mettre en oeuvre au sein du dispositif les objectifs du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chacun des élèves, être le garant du suivi et de la cohérence des actions autour de l'élève handicapé, travailler en équipe avec les familles, les enseignants, les partenaires médico-sociaux et les familles, mettre en oeuvre le projet de l'ULIS en lien avec tous les partenaires, favoriser l'inclusion de l'élève dans les classes, la vie scolaire et les activités collectives, suivre individuellement et collectivement les apprentissages des élèves de l'ULIS, organiser les emplois du temps et du parcours de chaque élève, des concertations, aider l'élève à faire émerger et construire son projet d'orientation. y</p>